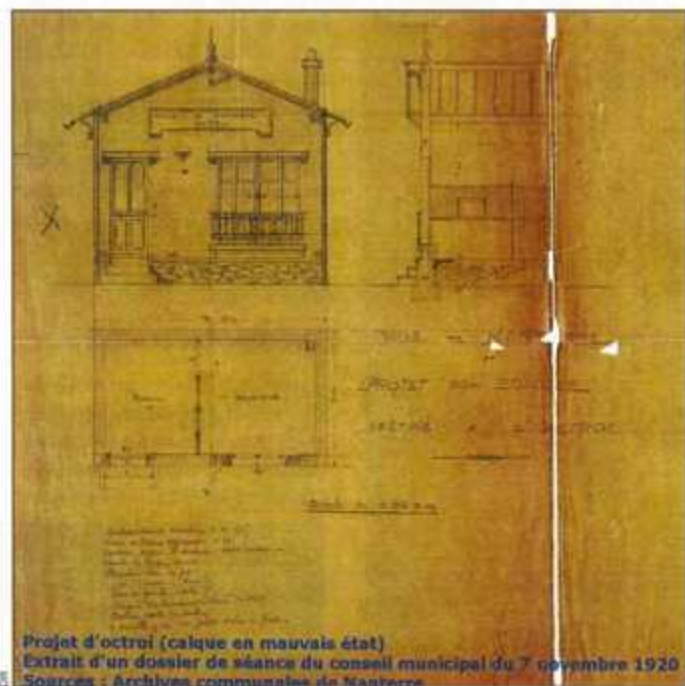


# L'octroi, un impôt



Projet de bâtiment d'octroi en 1920.

**Les octrois, situés aux entrées de Nanterre, ont été créés en 1913 pour percevoir, au profit de la municipalité, une contribution indirecte sur certaines marchandises.**

**E**n 1912, le conseil municipal, dont monsieur Durand est maire, est confronté à une situation budgétaire précaire. Il décide alors de créer un octroi en vue de percevoir une taxe sur l'alcool et les matériaux de construction. Nanterre limite volontairement les marchandises soumises à l'octroi, afin de pénaliser le moins possible la population.

Le décret autorisant l'établissement de l'octroi paraît le 10 mai 1913. Le service est assuré par un préposé en chef, nommé par le préfet sur présentation du maire, un



Uniformes des employés de l'oc



L'octroi mixte de Nanterre et Rueil à l'angle des actuelles avenues Paul-Doumer et Gabriel-Péri de Rueil.

surveillant et cinq agents municipaux. Les déclarations et les recettes des droits se font dans cinq bureaux : au bureau central à la mairie, dans deux bureaux mixtes avec Puteaux (au rond-point des Bergères et route du Havre), dans un bureau mixte avec Rueil (à l'angle de la route de Cherbourg et de l'avenue de Nanterre) et au bureau du Petit-Nanterre (en face de l'actuel hôpital Max-Fourestier). Ce dernier est une petite construction démontable, en fibrociment, d'une surface de 16 m<sup>2</sup>.

En 1920, le fléchissement très accusé du produit de l'octroi (108000 francs en 1913, contre 68000 francs en 1919) et la suppression des droits sur l'alcool par



# direct

la loi de 1918 conduisent le conseil à étendre les droits sur d'autres produits: les boissons et liquides, les comestibles, les combustibles, les fourrages. Trois nouveaux bureaux sont créés: un bureau au rond-point des Bergères (en remplacement du bureau mixte avec



En 1931, un octroi est installé dans la salle d'attente de la gare de Nanterre.

mins étant défectueuse, Nanterre préfère construire un nouvel octroi au 442, avenue de la République. En 1925, avec l'accroissement de la population, l'octroi de Nanterre passe en quatrième catégorie, ce qui équivaut à un supplément de recettes évalué à 150 000 francs. On taxe la viande de cheval, d'âne, de mulet, les citronnades, les savons, les produits à base de soude, l'eau de Javel, si bien qu'en 1925, le produit de l'octroi s'élève à 171 800 francs.

## Des employés en uniforme

Le nouveau tarif de l'octroi, en 1927, allège les taxes sur les matériaux de construction et augmente celles sur les comestibles de luxe: charcuterie, volailles, gibiers. L'année suivante, le conseil municipal décide que les employés du service de l'octroi porteront un uniforme. En effet, les

conducteurs, ignorant la qualité des employés habillés en civil, s'arrêtaient de mauvaise grâce.

En 1929, M. Moussard, désirant reprendre le terrain sur lequel était implanté l'octroi de Rueil, la commune passe un accord avec Rueil pour que l'octroi redevienne mixte. En 1931, les aménagements devant remplacer le passage à niveau nécessitent la démolition du bureau de l'octroi à l'entrée du square et son transfert dans le bâtiment de l'ancienne gare (local aménagé dans la salle d'attente). Un bureau mixte avec Suresnes fonctionne en 1934, à l'angle de la route de Charles-X et de la rue du Mont-Valérien. En 1936, le personnel se compose d'un préposé principal, d'un receveur central, d'un brigadier, de six receveurs, de neuf surveillants et d'un petit commis. A partir de cette date, une allocation de 30 francs, prélevée sur le produit de l'octroi, est versée aux familles françaises d'au moins quatre en-

fants vivants âgés de moins de 16 ans, et domiciliés à Nanterre.

Les multiples contrôles auxquels sont soumises les voitures de livraison pour un seul parcours, la disparité des tarifs imposés, les pertes de temps et les encombrements vont conduire à essayer d'unifier l'octroi. Dans un premier temps, en 1935, les communes de Suresnes et Puteaux se groupent en syndicat. Puis Nanterre, comme toutes les communes de la banlieue Ouest, adhère, en 1938, au syndicat intercommunal de l'octroi. Les tarifs sont ainsi unifiés, beaucoup de barrières supprimées, (les limites intérieures étant celles de Paris et les limites extérieures, celles du département de la Seine) et le rendement des recettes plus élevé. Pendant la guerre, en 1943, l'octroi disparaît définitivement.



Jeannine Cornaille  
Société d'Histoire  
de Nanterre



Puteaux), un bureau rue Rigault, dans le square de la gare et un bureau route de Chatou, près de la gare de marchandises de Rueil. Suite à des accords passés avec Colombes, l'octroi des Quatre-Chemins, devient mixte. Le local de l'octroi du Petit-Nanterre, inutilisé, est transféré route de Cherbourg pour remplacer le bureau mixte avec Rueil. Le personnel, plus nombreux, se compose d'un préposé principal, d'un receveur central, de quatre receveurs et de quatre surveillants. En raison de l'augmentation constante du trafic, Colombes propose, en 1923, que chaque commune fournisse un employé à demeure. L'installation du bureau des Quatre-Chemins